

Pièces à fournir

Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur Tir Sportif »

Sous réserve du renouvellement de la certification

Je prépare les pièces justificatives.

La formation se déroulera du 1^{er} septembre 2026 au 30 juin 2027 au CREPS de Bordeaux et au CNTS à Châteauroux suivant les demandes. Elle est accessible à tout public.

Elle s'organisera en alternance :

- 150h en centre de formation, intégrant une partie en formation à distance (FOAD) et en e-learning,
- 50h en situation professionnelle dans une structure.

Étape 1 :

SE PRÉ-INSCRIRE EN LIGNE (à venir) **tous les champs sont obligatoires*

Étape 2 :

Déposer **impérativement** les pièces suivantes sur la plateforme d'inscription (lien venir)



Les copies doivent être réunies sous un seul document PDF, nommé
« Dossier CQP NOM PRENOM »

- Copie de la pièce administrative justifiant de l'identité du candidat,
- Avoir dix-huit ans au premier jour de formation,
- Copie de la licence en cours de validité dans le cadre de la délivrance de l'attestation d'assiduité,
- Copie d'une attestation de premiers secours (PSC) ou d'une autre qualification admise en équivalence (PSCI, AFPS, BNS...),
- Certificat médical de non contre-indication à la **pratique** et à l'**encadrement** du Tir sportif de moins de moins d'un an à la date du dossier,
- Copie du Carnet de tir en cours de validité ou attestation d'assiduité délivrée par le président de club conformément au Code de la Sécurité Intérieure en vigueur en lien avec la réglementation des armes,
- Preuve de paiement des frais d'inscription,
- Devis signé.

Étape 3 : Après l'étude de votre dossier, si vous êtes retenu(e), vous recevrez une convocation en juin pour les tests de sélection avec les modalités des examens. Date à venir.